

Présent.e.s :

Marion FREBOURG, La Grange du Serayol (Lescure)

Sandrine MIOT, Jardin des Ondines (Crespinet)

Romain SIRJEAN, Les jardins du Meyre (Marssac)

Alexandre MOUYSSET, ferme de Semenat, (Saint-Antonin-de-Lacalm)

Solène CHARTIER, ferme Les Essards (Andillac)

Audrey et Lionel LABIT, L'échappée Bêêê, et anciens salariés de la FRAB et de l'APABA

Pascal HENRY, bénévole Terres Citoyennes Albigeoises et prestataire Cités sur Terre

Compte-rendu :

1. Discussion et retours d'expériences avec Audrey et Lionel :

- Éléments historiques :

Audrey a travaillé à la FRAB Midi-Pyrénées (Fédération Régionale des GAB Midi-Pyrénées, avant la fusion des régions d'Occitanie) en 2011-2015 et Lionel a travaillé à l'APABA dans les mêmes périodes.

A l'époque, il y avait seulement 2 salariés à l'APABA : Aude et Lionel, après une période sans salariés. Aujourd'hui, il y a 8 salariés à l'APABA.

De manière plus générale, l'activité des GAB a fluctué selon les départements, en fonction de la dynamique de groupe des producteurs et productrices, et en fonction des ressources financières.

Historiquement dans le Tarn, il y a eu 2 périodes avec un GAB : une première période qui s'est arrêtée avec, semble-t-il, des soucis de gestion, et une 2ème période autour des années 2010 qui s'est arrêtée par manque de dynamique de groupe / inadéquation entre les besoins des producteurs et l'impulsion du Département en vue de développer l'approvisionnement en resto collective.

Cependant, à cette époque, une étude avait été menée avec un bureau d'études) l'ADEFPAT. Cette étude doit pouvoir se trouver à la chambre (Stéphanie Camazon) ou au Département.

- Principales ressources financières des GAB :

- les enveloppes régionales Animation Bio, regroupant les financements de la DRAAF, de la Région et de l'Agence de l'eau, et destinées aux GAB, aux chambres, mais aussi aux

coop et entreprises. C'est la source de financement la plus importante (qui peut représenter 50 % des ressources d'un GAB)

- VIVEA avec l'organisation de formation
- Les adhésions (avec environ 45€ par adhérent qui remontent à la FNAB et 15€ au niveau régional)
- Les financements locaux : Département, collectivités territoriales, via des subventions et des prestations.

Au-delà de la recherche de l'obtention de subventions, il y a un sujet de préoccupation important à avoir concernant **la trésorerie**, en raison de décalages importants entre l'obtention de subventions et leur versement, alors que les dépenses n'attendent pas (notamment les salaires). Une fois qu'une subvention est octroyée, des prêts courts terme / lignes de trésorerie peuvent être obtenues dans les banques, avec un coût.

- Autres difficultés potentielles à anticiper :

Au-delà des questions financières, les potentielles difficultés à anticiper portent sur la **dynamique de groupe**, et sur la **gestion des ressources humaines / fonction employeur** de l'association.

L'implication nécessaire des membres du C.A. et du bureau peut être estimée, selon le niveau d'activité du GAB, à :

- C.A. : une réunion par trimestre à une réunion par mois
- Bureau : une réunion par mois à une réunion par quinzaine

Pour le bon fonctionnement, il faut une bonne entente entre le/la coordinateur/coordinatrice salarié.e et le bureau.

- Quelles priorités pour commencer ?

Pour Audrey : on peut commencer avec un petit groupe de maraîcher.e.s, et le développement se fera progressivement avec d'autres filières de producteurs et productrices.

Parmi les premières actions / étapes à envisager : cartographie / état des lieux de la production bio dans le Tarn.

Pour info : il y a un groupe bovin lait bio animé par la chambre, et un groupe bovin viande bio structuré en association pour alimenter la restaur. co. (Marion Bouyssié en fait partie).

2. Statuts du GAB :

Pascal présente une 1ère version de statuts pour le GAB, à partir de 3 exemples de statuts : ceux de l'APABA et du GAB65, ainsi que de N&P Tarn qui ont été revus l'an dernier.

Les principaux sujets discutés et qui nécessiteront de faire des choix sont les suivants :

- **Nom de l'association** : nom simple qui intègre Bio et Tarn, ou acronyme ?

- **Siège social** : a priori, on pourrait commencer à la Grange du Serayol avec le local associatif partagé.

- **Objet** : Cf projet avec proposition + pour info objet des statuts de l'APABA et du GAB65

- **Membres / catégories et collèges de votes** :

- ouverture des adhésions à d'autres membres que des producteurs et productrices bio : transformateurs, distributeurs, collectivités, associations / organisations agricoles, citoyens consommateurs

- concernant les producteurs et productrices : certifiés AB ou mention N&P ou Demeter, ou engagés en conversion.

- possibilité de construire des collèges correspondant à des catégories de membres, avec une modulation des droits de vote par collège ou de définir 2 niveaux de membres : ceux avec droit de vote, ceux sans droit de vote en AG.

- possibilité également de définir des quotas de représentation par catégorie de membres au sein du C.A.

- **Administration** : plusieurs possibilités :

- un seul niveau = Conseil d'Administration (C.A.) collégial : tout le monde est administrateur.rice ou co-président.e, avec une possibilité de distribuer des fonctions par personne ou par binôme (= mode d'organisation de N&P Tarn avec environ 8 à 12 personnes)

- 2 niveaux = un C.A. « élargi » (avec jusqu'à 18 membres par ex.) et un bureau « resserré » (avec environ 3 à 8 membres par ex.). Le bureau peut lui-même être « collégial » ou intégrer des distinctions d'appellations et/ou de fonctions : président.e / co-président.e.s, trésorier.e / co-trésorier.e, secrétaire / co-secrétaire.s

Remarque : en complément des statuts, il peut y avoir un règlement intérieur qui précise / complète les statuts. Statuts = modifiable en AGE (Assemblée Générale Extraordinaire); Règlement intérieur = modifiable en AGO (Assemblée Générale Ordinaire).

3. Prochaines étapes

- **Prochaine réunion = Mercredi 02 mars, de 17h30 à 20h, à la Grange du Serayol à Lescure** :

Objet = AG constitutive du GAB du Tarn !

> adoption des statuts

> désignation des premiers membres du C.A. et de l'éventuel bureau.

- **D'ici là** :

- **projets de statuts & dénomination** : Les projets de statuts sont en ligne sur le PAD et tout le monde est invité à contribuer + proposer un nom ! C'est par ici : https://annuel2.framapad.org/p/tca_pole_et_reseau_maraichers_bio_albigeois-9qnw?lang=fr

- **Courrier à Nature & Progrès Tarn et à l'ADEART** : Pascal l'enverra depuis la boîte mail provisoire, avec une sollicitation pour une réunion en mars (et ouvrant la possibilité d'être

invité par Nature & Progrès lors de l'AG du dimanche 6 mars qui intègre un temps avec les autres organisations autour de l'idée de maison paysanne)

- **Scénarios de démarrage** en termes d'actions concrètes, financements, et recrutement de salarié.e.s : Pascal travaillera sur des scénarios à discuter à la prochaine réunion.

- **Positionnements individuels :**

Chacun.e est invité à réfléchir à son positionnement / implication souhaitée dans le futur GAB. En parallèle, Pascal réfléchira à son positionnement individuel (souhait ou non de postuler comme salarié à temps plein / temps partiel / prestataire...)

Documents joints :

- Statuts de l'APABA, du GAB 65, et de Nature & Progrès Tarn
- Projet de statuts
- Courrier à N&P Tarn et à l'ADEART

Tous ces documents, ainsi que le présent compte-rendu, sont disponibles sur la page dédiée du wiki de Terres Citoyennes Albigeoises, ici : <https://wiki.terrescitoyennes.org/?Maraichers>